

L'ESTHIOMÉNIE

PROCÉDÉ

DECOUVERT DEPUIS L'ANNÉE 1807,

CONTRE

TOUTES LES CARIES DES DENTS

Exposé aux gens du monde,
et publié au profit de l'OEuvre-Pie de S.t-Louis de Gonzague,
pour les malades secourus à domicile, de la ville de Turin.

PAR

J. MARMONT

DE PARIS

EXPERT-CHIRURGIEN-DENTISTE, ESTHIOMÉNISATEUR



TURIN 1835

Chez l'AUTEUR, maison Favetti, place Château, n.o 29.

Imprimerie Favale.

L'ESTHIOMÉNIE



IMPRRIMERIE FAVALE.

L'ESTHIOMÉNIE

PROCÉDÉ

DÉCOUVERT DEPUIS L'ANNÉE 1807,

CONTRE TOUTES LES CARIES DES DENTS

Exposé aux gens du monde,
et publié au profit de l'OEuvre-Pie de S.t-Louis de Gonzague,
pour lés malades secourus à domicile, de la ville de Turin.

PAR

J. MARMONT

DE PARIS

EXPERT-CHIRURGIEN-DENTISTE, ESTHIOMÉNISATEUR

Brêveté de son Gouvernement, reçu par la Faculté de Médecine de Paris et par celle de Genève le 6 mars 1831; autorisé par l'Université de Turin le 24 novembre 1834; Membre de plusieurs Sociétés savantes; auteur de l'Odontotechnie, ou l'art du dentiste, poème en 4 chants, dédié aux dames; reçu par l'Académie Royale de Médecine de Paris le 11 novembre 1824.

Quoniam detractio amissio partis est, non sanatio.
Cælius Aurelianus.



Prix: 2 francs.

TURIN 1835.
Chez l'AUTEUR, maison Favetti, place Château, n.o 29.

ERRATA.

Page 13, ligne 13, *au lieu de* » Monsieur le professeur Pepys dit » *lisez* « Monsieur le professeur Pepys (dit Monsieur Duval, Dentiste expert de Paris) *etc.*

» 17, » 2, *au lieu de* » variolentes » *lisez* » varioleuses.

» 27, » 17, *au lieu de* » come » *lisez* » comme.

» 28, » 20, *au lieu de* » sensible » *lisez* » sensibles.

» 34, » 20, *au lieu de* » trouvais » *lisez* » trouvai.

» 39, » 20, *au lieu de* » d'un manière » *lisez* » d'une manière.

» 51, » 14, *au lieu de* » exhalations » *lisez* » exhalaisons.

» 52, » 12, *au lieu de* » circostances » *lisez* » circonstances.

ARGUMENT.

INTRODUCTION.

En rédigeant cet opuscule je n'ai pas eu l'intention de donner une monographie de toutes les maladies qui affectent les dents, mais seulement de faire connaître, par quelques considérations physiologiques dentaires, les effets de l'Esthioménie, sur les différentes caries, que je vais décrire le plus succinctement qu'il me sera possible. Ma pratique, m'ayant fourni l'occasion d'observer le plus grand nombre de ces affections, j'ai cru qu'il pouvait être utile de publier les moyens que j'ai employés avec

succès, pour les combattre jusqu'à ce jour depuis l'année 1807, que j'ai découvert ce procédé.

Dans mon poème de l'Odontotechnie, ou l'art du dentiste, je dis, relativement à l'extraction des dents;

« Il est beau de guérir, mais conserver est mieux. »

Martial a dit aussi que — sans dents, il n'est pas de figure agréable, — et Ovide, — que le sourire d'une bouche édentée est un préservatif contre l'amour. — Si l'on ajoute que les dents sont les premiers agents de la nutrition, et par conséquent de l'existence, on sentira tout le mérite des recherches variées et profondes, que le Chirurgien-Dentiste doit faire pour inventer tous les moyens possibles de les conserver.

Comment arrive-t-il, qu'on apporte qu'une sorte d'indifférence ou bien une tardive attention à ce que commandent à la fois le besoin d'exister et celui de plaire ?

On n'est rappelé aux soins de la dentition, que par la crainte de la difformité, et encore se résigne-t-on trop facilement à l'extraction, sans penser aux autres inconvénients de la perte des dents.

La pluspart des hommes ne voient qu'un rapport éloigné entre les dents et l'estomac, dont les fonctions sont aggravées par le défaut d'une préparation suffisante, et qui, privé d'un secours que la nature lui avait destiné, languit et se déprave bientôt lui-même.

On n' imagine rien au de-là de la douleur locale, et il faut même que cette douleur, ait acquis sa plus grande intensité, pour qn'on se résolve, non pas à guérir, mais à racheter le repos, par le sacrifice de la dent gâtée.

C'est dans la vue de prévenir les maux qui conduisent à cette dernière extrémité, que j'ai fait la recherche du procédé de

l'Esthioménie contre toutes les caries, qui n'ont point encore fait souffrir, et que je vais décrire, comme aussi, le Bol d'Arménie, — Elixir contre les plus cruelles douleurs de dents, et j'ose affirmer qu'il répond à cette destination.

Il a été approuvé par la Faculté de Médecine de Paris, le 19 aout 1819 (1), sur le rapport des docteurs, Béclard, Marjolin et Dubois, il a reçu depuis la meilleure sanction, qui est celle de l'expérience.

Je finirai cette Introduction, comme commence l'éducation morale de Monsieur Duport-Chevalier, avocat à la Cour Royale de Paris.

« Éclairer l'homme, c'est à quoi se réduit toute théorie, ayant pour objet le bien être de la société. »

(1) M.r Marmont est à même de produire les titres à l'appui de ce qu'il avance.

COPIE

D'UNE PARTIE DES TITRES

en vertu desquels M.r MARMONT *a le droit d'exercer son art.*

SAVOIR:

1.o Un extrait du registre du greffe du Tribunal de première instance de la Seine, 1.er septembre 1819, qui ratifie sa réception par le jury médical du département de la Seine.

2.o Le diplôme d'officier de santé dentiste de la Faculté de Médecine de Paris; 9 janvier 1815.

3.o Un titre de la Société Pratique de Médecine de Paris; 14 juin 1808.

4.o Un autre de la Consultation Gratuite de la Société Académique de Médecine de Paris; 6 aout 1817.

5.o Idem de la Société Générale de Prévoyance par lequel on annonce à M.r Marmont qu'il est nommé le Chirurgien-Dentiste de cette Société; Paris le 29 avril 1830.

6.o Un brévet d'invention, de Milan; 4 prairial an XIII.

7.o Un extrait des registres du Conseil d'État et de celui de santé de la ville de Genève, qui lui alloue un diplôme pour exercer son art dans le canton de Genève; 10 janvier 1834.

8.o Un titre du ministre de l'intérieur adressé à M.r Marmont pour lui faire connaître le jugement que la Faculté de Médecine a porté à son remède (le bol d'Arménie) contre les maladies des dents; Paris 14 septembre 1819.

9.o Une lettre de l'Académie Royale de Médecine de Paris, qui annonce à M.r Marmont, qu'elle a reçu son poëme de l'Odontotechnie ou l'art du Dentiste, et qu'elle a ordonné de le mettre dans ses archives; année 1824 etc. etc.

L'ESTHIOMÉNIE.



CHAPITRE I.er

De la nature des dents.

Les dents sont les os les plus durs de l'économie animale : aussi contiennent-elles plus de phosphate, et moins de tissu cellulaire que les os proprement dits; elles sont composées de trois parties distinctes.

L'émail qui en revêt la couronne; la partie osseuse qui en constitue la base, et une partie molle qui remplit la cavité creusée dans son épaisseur.

J'en ai fait l'analyse, et j'ai trouvé qu'elles étaient composées de phosphate de chaux, carbonate de chaux, tissus cellulaires, etc.

Monsieur le professeur Pepys dit : « Monsieur Duval, Dentiste-expert de Paris, n'a » point trouvé le tissu cellulaire dans l'émail: » c'est sans doute, parcequ'il a cherché à isoler ce tissu par l'acide nitrique, qui a la » propriété de le dissoudre; » en effet, l'émail fournit à la distillation une certaine quantité

de carbonate d'ammoniaque, comme il est probable aussi que l'émail, et toute la partie osseuse des dents, renferment du phosphate de magnésie, et, je croirai même assurer, les autres matières qui entrent dans la composition des os.

Je ne craindrai pas d'affirmer, après vingt-sept ans d'expérience, que les dents qui ont été esthioménisées, acquièrent une toute autre densité qu'elles n'avaient pas dans leur état naturel, puisqu'après de très-graves maladies, telles que, les fièvres putrides, malignes, et même dans les affections scorbutiques, siphilitiques, elles résistent, lorsqu'elles ont été esthioménisées; tandis que les dents qui étaient saines avant ces maladies, se sont entièrement détruites par des caries naissantes.

Les dents qui n'ont pas été exposées à l'action de l'air, sont faciles à distinguer des autres, par leur couleur. Elles sont beaucoup moins dures, et conséquemment plus promptement dissoutes par l'acide nitrique; aussi, ai-je toujours remarqué, que les petites bouches conservent moins leurs dents.

Monsieur le Docteur Serres, Chevalier de la Légion d'Honneur, dans ses Essais sur la physiologie des dents, dit: « Que si l'émail

» était sécrété par la pulpe, le disque qui » commence l'ossification, qui par suite doit » former la couronne, en serait entièrement » formée. » Or, cette substance n'y existe pas encore; l'émail n'est donc pas un produit de la pulpe.

Monsieur Hérissant pensait, que cette substance était sécrétée par la lame externe de la membrane qui la déposait goutte-à-goutte sur la dent, à mesure qu'elle se formait; il croyoit avoir aperçu sur cette membrane, de petits follicules chargés de cette fonction; il représente la membrane d'un veau, sur laquelle ces follicules sont très développés. Monsieur le Professeur Cuvier me paraît partager cette opinion. Il dit: « Pendant qu'il s'épaissît, » (l'ivoire), ou se prolonge vers ses racines, » il se recouvre d'émail par une autre transsu- » dation, laquelle provient des parois de l'al- » véole, et suit à peu-près les mêmes progrès. »

CHAPITRE II.

Causes des différentes caries des dents.

Une foule de causes déterminent la carie des dents : il en est qui sont externes, d' autres, et c'est le plus grand nombre, qui dépendent d'une affection interne. Les premières sont les chûtes, les coups, les commotions, les contusions, les contre-coups, les abcès des gencives, le contact de l'air froid et ambiant, qui déterminent les fluxions.

L'application des substances qui altèrent l'organe dentaire, comme les acides, par exemple, et autres corps qui exaltent la sensibilité nerveuse ; enfin, toutes les lésions des dents ; la conformation vicieuse, au moyen de laquelle elles sont trop rapprochées les unes des autres, en sorte qu'elles sont en contact ; puis les affections des gencives etc.

Les causes internes de la carie, dépendent, comme le dit le Docteur Fournier, « d'une » foule d'affections organiques constitutionnelles » ou accidentelles (1). » Telles sont, les affections scrophuleuses, dartreuses, siphilitiques,

(1) Dictionnaire des sciences médicales.

goutteuses, rhumatismales, chroniques et aiguës, catarrhales, inflammatoires, gastriques, variolentes, rachitiques, scorbutiques, adynamiques, nerveuses, odontalgiques, etc.

Les maladies des dents ont été étudiées avec plus de méthode et suivant un plan plus vaste qu'auparavant. D'un côté, l'anatomie pathologique a constaté le siège et les ravages de quelques unes; de l'autre, l'observation pratique s'est portée sur les divers phénomènes qui en sont la suite; de-là, ces connaissances précieuses dont la science s'est enrichie (*Voir la nouvelle Bibliothèque Médicale tome IV*).

La carie, ce fléau de la denture, a été l'objet de nombreuses observations (son siège sous l'émail, vu du côté de la racine, ainsi que sa marche sous la forme d'un rayon qui s'étend à la cavité dentaire, ont été indiqués d'une manière précise).

Les causes de la carie des dents ont fixé l'attention des praticiens les plus éclairés: les uns l'ont fait dépendre de la pression que les dents exercent quelquefois les uns sur les autres (Pascal), et que la perte de l'émail en était la cause; M.r Cuvier dit, « qu'il en » est qui, aidés de l'expérience et de l'obser- » vation journalière, ont pensé que la carie

» tenait à quelque irritation locale, ayant sa » source dans une disposition morbide de tout » le système, soit héréditaire, soit éventuelle; » ce que j'ai reconnu dans ma longue pratique.

Pour réfuter l'opinion qui faisait regarder la carie comme une cause des douleurs des dents, il a été suffisant d'observer, que s'il en était ainsi, les douleurs se feraient nécessairement sentir sans interruption, depuis les premiers momens de la carie, jusqu'à ce qu'elle eût détruit l'organe, et qu'il est par conséquent plus convenable de les rattacher aux causes de la carie, lesquelles augmentent ou diminuent d'énergie à diverses époques, donnent lieu à des alternatives de douleur et de calme; delà, ces grands principes de curation-médicale appliqués aux maladies des dents (M.r Duval).

Des douleurs périodiques et fixes pendant quelques heures sur des dents saines ou malades, ont été reconnues pour n'être que le symptôme d'une maladie larvée, dont le quinquina ou le sulfate de quinine ont seuls opérés guérison (MM.rs Chaussier, Hamel et Méglin), et contre laquelle l'observation a démontré l'inutilité de l'extraction des dents: l'un des chirurgiens-dentistes le plus érudit à consulter sur toutes ces considérations est sans contredit

Monsieur Duval membre des ci-devant collèges et académies de chirurgie, auquel on doit tant de recherches profondes et des plus intéressantes sur cette belle branche de la chirurgie.

De l'obturation des dents.

Quoique l'action du fluide galvanique sur les dents ait été proposée comme un moyen de reconnaître leur état morbide (de faiblesse), de nouvelles expériences et des observations pratiques sur l'obturation des dents ou du plombage ont prouvé que dans plusieurs circonstances les dents plombées étaient susceptibles de l'influence galvanique, et par conséquent d'éprouver une douleur passagère, lorsque par hasard ou volontairement on avait établi avec de l'or, du platine, ou de l'argent une chaîne entre l'étain dont les dents étaient plombées et la langue, les lèvres, l'intérieur des joues ou d'autres parties: de plus, la conservation et l'usage de ces dents ont démontré, que dans ce cas il fallait s'abstenir de les extraire, mais on doit préférer l'emploi des feuilles d'or.

CHAPITRE III.

Des diverses caries qui affectent les dents, et pourquoi ne s'opèrent-elles pas de la même manière par l'Esthioménie ?
Parce qu'elles diffèrent.

Art. 1.er La carie blanche ou calcaire, dont l'émail des bords antérieurs des gencives devient blanc, friable, inégal comme de la chaux, c'est celle que l'on peut très-facilement traverser avec une épingle. Cette carie est plus commune à Genève qu'ailleurs; elle est endémique, et tient à la nature des eaux dont les habitans font usage, ainsi qu'à un vice atmosphérique de l'air provenant surtout des exhalaisons marécageuses : parmi ces causes on peut aussi, comme l'a fort bien décrit le docteur Goblin de Paris dans son manuel du dentiste, « on peut, dit-il, ranger l'exposition habituelle » à l'émanation de substances irritantes et pu- » trides, l'usage trop fréquent des acides et » des mauvais aliments, et surtout la consti- » tution débile du sujet. »

Observations applicables que je pourrai faire d'après celles de mon collègue, c'est qu'on abuse beaucoup des sucreries, surtout a Genève,

ce qui m'enhardirait à citer à cet égard, ce passage de mon poème de l'Odontotechnie, m'adressant aux enfants, comme aux mères de famille :

De sucre, de bonbons, les enfants sont avides :
Mais ne leur cachez point que tous les sucs acides
Sont contraires aux dents, si l'on en croit Jourdain (1).
Je vois pâlir d'effroi tout le peuple enfantain !
Mais je dois avant tout remplir mon ministère.
Toujours de ces douceurs la suite fut amère.
Dusse-je, soulevant le quartier des Lombards, (2)
Voir sur moi confiseurs fondre de toutes parts.
Aux enfants je dois dire : Évitez ces dragées
Par vous, au jour de l'an, avec ardeur mangées.
Car leur suc corrosif se collant sur les dents,
Les déracinera sans attendre le temps.

Ce passage ne fera pas rire les enfants et même les dames assez sujètes au péché de friandise ; c'est ce que le fameux Fauchard, dentiste de Louis XV, dans son ouvrage intitulé *le Chirurgien-Dentiste* ou *Traité des dents*, en deux volumes, comprend dans sa proscription : « Les confitures, les dragées et » tous les alimens sucrés qui, dit-il, ne con- » tribuent pas peu à la destruction des dents,

(1) Un des Dentistes le plus distingué de Paris.

(2) La rue des Lombards, est celle de Paris où il y a le plus de confiseurs.

» parce que le suc gluant qui en provient
» s'insinue dans les gencives et se colle contre
» les dents, et qu'il y a dans ce sucre un acide
» pénétrant et corrosif, ainsi que l'analyse chi-
» mique le fait connaître, qui y cause tôt-ou-
» tard du dérangement. Aussi, remarque-t-on
» que ceux qui font un grand usage de ces
» poisons séduisants, sont plus sujets aux maux
» de dents, et les perdent plutôt que les autres. »

Voilà, vous l'avouerez, lecteur, un passage qui est capable de jeter l'alarme chez tous les confiseurs; et si je n'étais pas retranché derrière l'autorité du docteur Fauchard, je craindrais de me voir citer en calomnie par devant le Tribunal de police correctionnelle, sur la plainte de tous les *Marchands de bonbons et de sucreries,* « qui sont ici (toujours d'après » Fauchard) comme des empoisonneurs pu- » blics. » Quoi! le rigide Fauchard traite les dragées, les pralines, les diablotins, de *poisons séduisants*! Il ne fait pas même grace aux confitures? Il n'en daigne pas même excepter le raisiné et la marmelade de pommes? Miséricorde! Que vont dire nos jeunes lectrices? Il me semble déjà les voir

. . . . par un effet contraire
Rougir de désespoir et pâlir de colère.

Mais rassurez-vous, lecteur, en apprenant que mon cher confrère ne voulait que proscrire l'abus de toutes ces friandises, dont il avait l'humanité de nous permettre de goûter quelquefois en nous recommandant surtout de se laver la bouche avec de l'eau tiède après avoir mangé des bonbons, pour enlever par ce dissolvant ce qui pourrait être resté autant dans les gencives que contre les dents.

La faiblesse humaine exige des ménagemens. La véritable sagesse est toujours voisine de l'indulgence.

De la carie écorçante.

Lorsque l'émail prend une teinte jaunâtre, qu'il devient fragile et se détache de la dent par parcelles comme de l'écorce d'arbres (carie commune à Turin), ainsi que la carie charbonnée que je vais décrire.

De la carie charbonnée.

Cette carie s'annonce par une couleur bleuâtre, que l'on aperçoit sur un côté de la dent à travers l'émail, qui d'abord transparent, devient noir et se détruit.

De la carie d'iruptive.

Elle commence par une tache jaunâtre avec déperdition de sa substance près du collet de la dent; et par suite, plus profondément du côté de la racine.

De la carie d'éruptive.

Celle-ci s'étend sur toute la surface des dents molaires, et se fait remarquer par plusieurs petits points noirs qui avec le temps se réunissent, et font écrouler la surface de la dent, laquelle devient trés-douloureuse.

De la carie perforante.

Lorsque cette carie attaque l'intérieur de la dent, et qu'elle se communique à l'extérieur, d'abord petite, mais qui s'agrandit ensuite, plus ou moins rapidement, à mesure que la destruction de la dent s'opère; carie, que tant de charlatans exploitaient à la credulité du public, en lui faisant accroire que des vers pénétraient à travers les dents et les perforaient; et pour mieux tromper l'auditoire en plein-vent, ils ajoutaient à leur poudre contre la carie, au

moment de l'employer sur les individus, une pincée de poudre de fromage contenant de très-petits vers, que le souffrant trop crédule croyait voir sortir du trou de sa dent gâtée (1).

De l'odontagre, goutte des dents.

J'ai fait la découverte de cette maladie en 1816; elle se reconnait par l'érosion ou l'ulcération du tissu dentaire, que l'on distingue facilement à la surface des grosses molaires; ces dents sont tellement atrophiées, que leur bord tranchant et leur face triturante sont affaissés et souvent garnies de tubercules inégaux, et quelquefois privés d'émail: si on veut faire disparaître ces tubercules avec la lime, ou la rugine, on cause une vive douleur, qui cesse en même temps que l'action de l'instrument, mais qui ne détruit pas le principe de cette maladie; ces dents deviennent tellement sensibles, qu'en frottant seulement avec le bout du doigt, ou en prenant des glaces, des sucreries, et par suite en aspirant même l'air, on ne peut plus les supporter.

(1) Fait historique, tiré des annales universelles, tom. 5, page 457.

Toutes les parties qui étaient sensibles aux moindres impressions, cessent de l'être entièrement par l'opération de l'Esthioménie, qui arrête pour toujours cette maladie très commune à Turin, ainsi que les caries écorçantes et charbonnées décrites plus haut.

Résumé sur les caries.

Que m'a-t-il fallu approprier en substances dessicatives pour les combattre toutes avec succès? Des substances qui puissent se rapporter avec celles qui s'émânent du sein de la terre, lorsque les dents qui ne reçoivent plus comme étant vivantes les sucs nourriciers que la nature a su leur préparer, et qui sont privées d'air, voulant éviter de confondre les os avec les dents.

Les premiers étant pénétrés par une multitude de vaisseaux, les dents n'en ont point; aussi comme le dit le docteur Serres dans son *Essai sur l'anatomie des dents*: « Les maladies des os et des dents n'offrent pas la plus » légère analogie, et peut-on, continua-t-il, » regarder comme analogues deux tissus jouis- » sants de propriétés physiques et chimiques » si différentes? »

N'y a-t-il pas une analogie plus grande entre les tissus osseux, fibreux, fibro-cartilagineux, qu'entre les dents et les os ? « Je ne pense » donc pas qu'on puisse, dit le docteur Ser- » res, confondre le tissu propre des dents » avec le tissu osseux. »

Ces remarques n'étaient point échappées aux anciens: ils avaient observé que les cadavres renfermés dans les sarcophages étaient consumés en quarante jours, les dents seules exceptées (1). Pline, qui rapporte cette propriété, avait remarqué de même que l'action du feu agissait sur les dents d'une manière toute particulière et différente de tout le reste du corps.

Erreur profonde où l'on est de croire qu'on peut cautériser les dents par le feu ou par les acides, come celà peut se pratiquer sur les os.

Les momies d'Egypte conservent toutes leurs dents. Du temps de Van-Helmont on en voyait une à Breslau, qui en avait trente-deux: dans un cimetière en Bohème on trouva, suivant le rapport de Balbin « la terre semée de dents »; on conservait dans la ville de Bénévent en Italie des dents que Diomède avait rapporté du siège de Troie, et qu'il avait donné en présent

(1) Pline, hist. nat. liv. 36, cap. 17.

à Méléagre : les siècles ne les avaient point altérées.

Monsieur le docteur Serres fait cette judicieuse réflexion :

« N'est-ce pas d'après cette incorruptibilité, » que les anciens bâtirent la fable de Cadmus? » les dents furent regardées comme les racines » de l'espèce humaine, on les ensemençait » pour faire éclore des hommes. »

Cette idée fut exprimée par Ovide avec beaucoup d'élégance (1) :

Spargit humi jussor mortalia semina dentes.

On distingue encore d'autres caries, qui résultent de différentes causes, soit héréditaires, humides, sèches, stationnaires ou dites caries sourdes, ecc. que j'ai décrites dans mon traité sur les maladies des dents, année 1807.

Je ferai observer, que les dents attaquées de l'Odontagre ou la goutte des dents, quoique sensible au toucher, peuvent-être esthioménisées, attendu que la vive sensation qu'elles font éprouver, diminue progressivement dans le cours de l'opération.

(1) Metam. L. 3, vol. 205.

CHAPITRE IV.

DE L'ESTHIOMÉNIE.

Ce qu'est une dent. Action du feu sur son émail. Effet préférable de l'Esthioménie. Du mot grec Esthiomène ; adj. (med.) Rac. Esthein. Εσθιομενος *(Esthiomenos), qui ronge, qui consume, qui corrode; d'*Εσθω*, ou* Εσθιω*, manger.*

Diagnostiques.

Cette opération physico-mécanique et chimique, ronge, consume entièrement la carie des dents (comparée par Hunter à la gangrène ou mortification.) Cette maladie est facile à distinguer quand les dents ont des trous ou des taches à leur surface et entre-elles, ou dans toute autre place des dents, et qu'elles n'ont point encore fait souffrir : cette décariation évite l'ablation souvent trop considérable faite par la lime, qui a le grand inconvénient de hâter la chute des dents comme aussi de les déformer (Voyez à cét égard ce que dit le savant Monsieur Cuvier) (1).

Comme je l'ai décrit plus haut, la dent

---

(1) Dictionnaire des sciences médicales page 327.

étant composée de deux substances : l'intérieur, considéré vulgairement comme substance osseuse, mais plutôt ivoire, et l'extérieur ou l'émail, substance composée de phosphate calcaire ou, proprement dit, de chaux, ne pouvant considérer l'ivoire de la dent comme un os, malgré que sa composition chimique soit la même, après la décomposition faite de ces deux corps, j'ai donc reconnu l'erreur où l'on est, de les cautériser par le feu ou par les acides, comme celà peut se pratiquer sur les os. Ne pouvant rendre local l'effet du feu, qui, s'il détruit véritablement la carie des dents, calcine aussi toutes le parties voisines de celles cariées par des dégrés de chaleur toujours supérieurs à celui du sang (écueil bien pernicieux pour l'émail sain de la dent qu'on soigne), cette cautérisation n'est donc plus qu'une calcination du reste de la dent, qui, selon l'organisation du sujet, résiste plus ou moins long-temps après cette opération.

J'ai donc été assez heureux pour réussir à détruire la carie des dents, en obtenant, par mon procédé, une vraie concrétion qui remplace l'émail, en redonnant à la partie malade (sans changer en rien la couleur de la dent) sa densité primitive.

Je n'entrerai pas dans des considérations plus étendues sur ce procédé déjà si favorablement connu depuis 1807, temps plus que suffisant pour être assuré de son succés ; entre-autres, cet opuscule étant plus particulièrement écrit pour les gens du monde, que pour les praticiens, j'ai cru devoir éviter au lecteur la peine de faire un cours de pathologie dentaire.

(Je ne crois pas indifférent de déclarer ici que je n'ai cédé mon procédé a personne, que j'en suis seul auteur et possesseur.)

CHAPITRE V.

Comment se pratique l'opération de l'Esthioménie.

Appareil.

Une colonne en cuivre surmontée d'un plateau rond, qui reçoit plusieurs godets, flacons et instruments propres à cette opération ; la partie centrale de ce plateau est occupée par un foyer à l'esprit de vin, pour communiquer les dégrés de chaleur nécessaires à l'Esthioménisateur ; instrument cylindrique supporté par une fourchette à pompe : cet instrument a plu-

sieurs boules qui servent à indiquer les dégrés et demi-dégrés de chaleur nécessaires à chauffer la liqueur qu'il contient, laquelle est composée de plusieurs substances animales et végétales, tous corps huileux (1).

Ce fluide prend son cours par une lumière semblable à celle d'une arme à feu, il est retenu par un verrou à coulisse: à la partie supérieure de l'Esthioménisateur est une clef semblable à celles des instruments à vent; son extrémité reçoit à vis plusieurs tiges de formes diverses, pour que l'Esthioménisateur se trouve toujours en rapport avec la partie affectée de la dent, de manière que ce qui en découle, arrose toujours suffisamment la carie qu'on opère. Comme la liqueur pourrait s'étendre inutilement ailleurs que vers l'endroit malade, un mastic approprié, est disposé autant pour conserver le calorique au bout de l'instrument, que pour en retenir localement le fluide à la partie affectée.

Lorsque le dernier dégré de chaleur est porté, je lui oppose une douche frigorifique, et par

(1) Ce qui n'était pas facile à suivre en fait de drogues, c'est le precepte d'Orace, ... *utile dulci.* Je suis donc parvenu à rendre agréables à la bouche les substances, qui servent à cette opération.

cette transition du dernier dégré de chaleur au 1.er dégré de froid qui trempe la dent, la liqueur qui est dessicative, se trouve inoculée dans les pores de la dent cariée, agit sur l'action physique et chimique des corps extérieurs, et leur communique de la flexibilité (pendant l'opération seulement), et ensuite opère une vitrification, qui redonne aux dents malades la même densité qu'elles avaient dans l'état de santé.

CHAPITRE VI.

Moyens que j'ai employés pour m'assurer de l'efficacité de mon procédé.

Mon père était médecin en chef de la marine de Rochefort, et un des trois médecins consultants de Louis XVI. Dès ma plus tendre jeunesse, il conçut le projet de me faire marcher sur ses traces. Après avoir dirigé mes premiers pas dans l'art de guérir, il me présenta à l'Hôtel-Dieu de Paris; ayant naturellement du goût pour la médecine, et surtout pour la chirurgie, je ne négligeai rien pour le satisfaire; j'avais déjà obtenu d'heureux résultats, lorsqu'une mort trop prématurée pour

le bien de l'humanité, vint l'enveler à sa famille et à ses amis.

Perdant l'espoir de jamais l'égaler dans toutes les parties d'une science si étendue, je bornai mes dernières études à la chirurgie dentaire, ainsi qu'à la médecine y relative. Secondé par plusieurs médecins distingués de Paris, j'eus l'entrée dans divers hôpitaux, ce qui me mit à même de beaucoup voir, et d'observer; ce que je fis.

J'exerçais l'art du dentiste depuis cinq ans, lorsque l'expérience me fit ouvrir les yeux sur la plupart des maladies qui affectent les dents: ayant, comme je l'ai déjà dit, reconnu l'erreur où l'on est de les cautériser par le feu, ou par les acides; enfin, après plusieurs expériences faites sur les dents des animaux, je me déterminai à en faire sur celles humaines. Je m'adressai à plusieurs malades, que je trouvais dans les hôpitaux où j'avais accès, en leur proposant, après avoir fait l'inspection de leur bouche, de venir me trouver aussitôt leur sortie de l'hôpital, leur assurant que j'arrêterais la carie de leurs dents, et que j'allégerais leur triste position. Ils vinrent effectivement me trouver, et je tentai d'exercer mon procédé de l'Esthioménie, ayant été assez

heureux, pour les intéresser de manière à pouvoir m'assurer d'eux pour long-temps.

Ils se présentaient chez moi tous les six mois, et celà dura pendant deux et trois ans. J'oubliais de dire, que je tins compte de la nature de leurs caries opérées, comme de celles que j'avais évité de toucher quoiqu'aussi malades, pour pouvoir faire un jour état de comparaison. — Après la 1.re la 2.e et la 3.e année, je crus devoir trépaner quelques-unes des différentes dents cariées que j'avais traitées; mais, pour y parvenir, ce n'était pas chose facile, attendu, que pour éviter de vives douleurs à ces malheureux, il était préférable d'en faire l'extraction, ce qu'enfin j'obtins, moyennant des sommes bien au-dessus de leur médiocre salaire.

Je l'avouerai, ce ne fut pas sans une peine extrême que je me déterminai à faire de telles expériences, mais pourtant, il fallait des preuves, afin de m'assurer si je touchais juste; ces preuves qui frappaient sur trois ou quatre individus, devaient servir au monde entier.

J'ai mis toute mon attention à l'observation des faits que je rapporte, comme je mets la bonne foi la plus scrupuleuse dans tout ce que j'avance. Je ne saurais comprendre comment,

sans avoir acquis une grande pratique, et fait de nombreuses observations, on pourrait se décider à publier des vues, qui dès-lors, ne pourraient être considérées que comme des conjectures.

CHAPITRE VII.

Des dangers de l'extraction des dents.

Les dangers multipliés qui résultent de l'extraction des dents, m'ont déterminé par le désir d'être utile à l'humanité, à présenter quelques exemples funestes de l'horrible extraction des dents, autant pour les petits enfants, que pour les adultes, fruit de ma pratique, et de celle de mes confrères les plus distingués.

Je me bornerai donc à exposer, que j'ai long-temps et profondément réfléchi sur les effets souvent trop funestes, des opérations tendantes à l'extraction des dents ou à leurs luxations.

Exemple :

Un curé de Normandie, à qui, en arrachant une dent molaire, de la mâchoire su-

périeure, on exfolia l'os maxillaire ; ce qui produisit un ulcère chancreux, dont il mourut. Le sieur Bertinot de Pampelune aurait succombé en 1767, par un accident semblable, si d'habiles chirurgiens, appelés à son secours, ne fussent parvenus à lui tirer de la mâchoire inférieure, des esquilles considérables de l'os maxillaire brisé dans l'extraction d'une dent molaire.

Les suites de cette opération lui causèrent deux années de souffrances, qui le conduisirent presqu'au tombeau.

Je dis dans mon Poème sur l'art du dentiste, relativement à l'extraction des dents.

Il est beau de guérir, mais conserver est mieux !

Je crois devoir m'étendre un peu sur ce sujet, à la suite de l'Esthioménie, qui n'est, à dire vrai, qu'un moyen de conservation, mais qui ne peut rendre invulnérables les meilleures dents, pas plus que celles esthioménisées: pourtant, en suivant ce principe, on évitera toujours les cruels accidents, qui arrivent trop souvent, de l'extraction des dents ; aussi dirai-je avec monsieur Duval (Dentiste, membre du Collège et Académie de Chirurgie et de la Société de Médecine de Paris), dans son traité sur

les accidents de l'extraction des dents, « que, » de toutes les opérations chirurgicales, une » des plus ordinaires est l'extraction des dents; » qu'aucune ne paraît plus simple et plus fa- » cile, quoiqu'elle exige de la dextérité; qu'au- » cune enfin, malgré les douleurs aiguës, mais » de courte durée, qui l'accompagnent, ne » procure ordinairement plus de soulagement: » c'est une vérité confirmée par l'expérience » de tous les siècles et de tous les pays. » Faut-il en conclure que cette opération doit » toujours être suivie d'un heureux succès? » dit le bon M.r Duval. Non sûrement con- » tinue-t-il, semblable à l'administration indi- » quée d'un médicament quelconque, dont les » effets ne répondent pas toujours aux vœux » du malade et du médecin. »

L'extraction des dents, n'est donc pas exempte de ces mêmes effets connus chez les médecins grecs; sous le nom de ἀποθόγιχτ; chez les latins, sous celui de *calamitates, fortunia*, et qu'en français, on est convenu d'appeler accidents. Mais, dira-t-on, les accidents qui ont lieu après une opération si simple et si fréquente en apparence, ne doivent-ils pas être attribués à la maladresse et à l'impéritie de celui qui opère? Que le vulgaire privé de

savoir et de jugement, s'abandonne de lui-même à cette opération, que très-souvent, la basse jalousie se plait à répandre lorsqu'elle en trouve l'occasion, il n'y-a rien d'extraordinaire : telle fut probablement l' origine d' un procès intenté à un dentiste, dont Barbeu-Dubourg, d'après Nollier, a donné l'histoire (1).

« Un homme, dit ce médecin, se fit tirer » une dent; le Chirurgien en tira plusieurs et » emporta un morceau de la mâchoire : le » sang coula long-temps et avec abondance: on » eut peine à l'étancher; les douleurs que souf- » frait le malade étaient énormes. Il se plaint » du Dentiste, et l'attaque en justice pour » l'avoir mal opéré : on informe, on fait exa- » miner la partie, et, après l'examen, le ma- » lade est renvoyé et débouté de ses préten- » tions ; ses dents et sa mâchoire n'étaient » qu'un seul et même os. »

Si cette observation prouve d'un manière incontestable, que les accidents qui ont suivi l'extraction d'une dent, étaient inévitables et dépendaient de la structure des parties, elle démontre aussi la nécessité d'examiner tous ceux

(1) Anecdotes de médecine, pag. 26.

que l'on attribue à cette opération, et d'en chercher les causes.

Si tous les dentistes avaient à cœur l'étude approfondie de leur art, nous aurions moins d'arracheurs de dents, et ces derniers ne verraient, au contraire ici, que le développement des connaissances anatomiques et chirurgicales qu'il exige, et le commentaire d'un passage des leçons du professeur de Haen, sur les institutes de Pathologie, de Boerhaave.

« L'extraction des dents, dit cet auteur, » n'est pas exempte d'accidents, tant la na- » ture varie d'une manière à ne pouvoir de- » viner dans la conformation des racines des » dents, surtout les molaires; très souvent » elles sont crochues en dehors, en dedans, » à droite ou à gauche, et sous des angles » différents; tantôt elles sont unies ensemble » et n'en forment qu'une; tantôt une racine » crochue s'unit à celle de la dent voisine, » qui est également courbe; il n'est pas rare » d'en voir contracter une adhérence très so- » lide avec l'os de la mâchoire, d'où il ré- » sulte que cette opération est très douloureuse » dans les enfants, et qu'elle cause des con- » vulsions. »

Puissent les faits que je vais citer faire au-

torité, et en même-temps horreur de l'extraction des dents, sinon je dirai au lecteur ce que dit Gresset dans sa comédie du *Méchant* :

« N'en croyez point autrui: jugez tout par vous même. »

Excepté qu'ici on juge toujours trop tard, qu'il valait mieux conserver que de s'empresser de détruire.

Quoique ce soit chez les vieillards, où les ligaments articulaires s'ossifient le plus, l'articulation des dents n'offre point le même phénomène, à moins, comme l'a observé mon confrère (M.r Duval), qu'il n'existe dès l'âge adulte, époque où le dentiste n'a que trop souvent occasion de le rencontrer, sourtout chez ceux qui sont fortement constitués, comme je l'ai remarqué chez les rachitiques, dont l'accroissement est plus rapide et plus avancé du côté de la tête, que pour le reste du corps; telle fut sans doute la cause des accidents que Berdmore observa chez une femme âgée de vingt-trois ans. « Un dentiste de Londres, dit- » il, n'ayant pu ôter du premier coup la der- » nière dent molaire droite de la mâchoire » supérieure, malgré toute la force qu'il em- » ploya, essaya de nouveau avec un autre in-

» strument, et par un effort aussi rapide que
» violent il emporta la dent malade avec une
» portion considérable de l'os maxillaire et
» les trois molaires voisines qui étaient adhé-
» rentes. La fracture du sinus maxillaire et la
» déchirure de ses membranes produisirent à
» leur tour, dans la partie même, une irrita-
» tion, une douleur et une enflammation qui
» s'étendirent à la gorge, au point que la ma-
» lade ne pouvait avaler: les saignées et les
» boissons furent employées pour dissiper ces
» accidents, et (ce qui étonnera peut-être)
» la plaie se guérit assez promptement. »

« J'ai vu en 1790, dit M.r Duval, une fem-
» me qui éprouva un accident des plus graves
» après l'extraction d'une dent molaire infé-
» rieure du côté gauche ; on s'était servi du
» pélican. La canine et les incisives avaient
» éprouvé une telle pression de la part du
» point d'appui, qu'elles étaient un peu ren-
» versées du côté de la langue et rejetées les
» unes sur les autres ; les gencives et même
» le bord alvéolaire en avaient tant souffert,
» qu'il survint un abcès dans cette partie, et
» que la partie de l'alvéole, située entre les
» gencives, se détacha et sortit avec le pus,
» ce qui facilita la guérison. »

Pour juger combien on doit redouter l'usage de cet instrument, le bon sens et la raison équivalent à la multiplicité des observations. Cependant, le lecteur ne lira pas ici sans intérêt, celle dont Pin-Paré a conservé la mémoire, où il est question d'un nommé François Louis, très-connu à Orléans, pour bien ôter les dents.

« Or, dit le restaurateur de la chirurgie » française, auait-il vn seruiteur nouueau, » Picard, grand et fort, qui désirait tirer les » dents à la mode de son maistre. Arriua ce- » pendant que ledit François Louis disnoit, » vn uillageois requérant qu'on lui arrachast » vne dent, ce Picard print l'instrument de » son maistre, et s'essaya faire comme lui : » mais en lieu d'oster la mauuaise dent au » paure uillageois, luy en poulta et arracha » trois bonnes ; et sentant vne dovleur extrê- » me, et uoyant trois dents hors de sa bovche, » commença à crier contre le Picard, lequel, » pour le faire taire, luy dist qu'il ne dist » mot et qu'il ne criast si haut ; attendu que » si le maistre uenait, il luy feroit payer trois » dents pour vne .... » Ainsi le pauvre badaud de village s'en alla quitte, et pour une dent qu'il pensait faire arracher, en remporta trois

dans sa bourse, et celle qui lui causait tant de mal, dans la bouche.

Pareille méprise eut lieu, il y a peu de temps, chez un Dentiste de Paris, lequel fait des élèves en assez grand nombre, qui se croyent à l'amphithéâtre de chirurgie, et qui font, moyennant la rétribution ordinaire, leurs essais, aux doubles dépens du pauvre vulgaire, qui croit souvent avoir affaire au maître de la maison. Je le dis à regret, dans l'intérêt de l'art, Paris fourmille d'opérateurs de ce genre. En 1800, lorsque je commençai à exercer cet art, il y avait quatorze dentistes, je fis le quinzième; aujourd'hui, nous pourrions en compter jusqu'à cent-cinquante; et ce n'est pas le cas de dire ici :

Indulgentia erga omnes.

Jadis, il était défendu à un musulman de se faire ôter une dent sans la permission du Souverain. Les hébreux attachaient tant de prix à la possession de leurs dents, que celui qui, par quelques sévices, ou par un lucre avilissant en détruisait une à son prochain, encourait la peine du talion.

Que de dentistes, ou plutôt d'arracheurs de

dents, seraient bientôt réduits à vivre de bouillie, si on leur faisait subir la même peine !

Croyant ici devoir suivre le précepte de Boileau,

Passant du grave au doux, du plaisant au sévère,

je traduirai, mot pour mot, cet épisode, extrait de mon poème sur l'art du dentiste, *année* 1825.

Il arrive souvent des quiproquos fâcheux;
Pour une seule dent on vous en ôte deux.
Un certain officier, c'était un jour de foire,
D'une vive douleur au fond de la mâchoire
Fut saisi tout-à-coup; à l'instant, d'un frater
Ignorant et grossier, il invoque le fer.
« Sur la gauche, dit-il, voyez..... la pénultième! »
Le pauvre homme, admirez sa balourdise extrême!
N'osant pas s'informer du sens du dernier mot,
Croit que c'est la dernière, et l'enlève aussitôt.
Lors en crachant le sang, le visage tout blême,
« Ne vous ai-je pas dit, hélas! la pénultième?
S'écria le malade, en voyant cette dent
Que l'on vient d'arracher, quoique saine pourtant;
La pénultième enfin, ou bien, l'avant dernière. »
« — Excusez-moi, monsieur, mon erreur est grossière,
Répond l'autre; à l'instant je vais la réparer,
Et de votre douleur enfin vous délivrer. »
Il dit: et saisissant de sa pince cruelle
L'avant dernière dent à ses efforts rebelle,
Il la fait disparaître, et laisse de côté
L'os qu'il fallait extraire, et qui seul est gâté.

C'est pour vous épargner ces méprises fatales,
Qu'un miroir, composé de glaces inégales,
De votre râtelier, comme à l'opérateur,
Vous fait dans un instant voir tout l'intérieur.
Ce fidèle miroir, dans sa glace brillante,
Réfléchissant vos dents, à vos yeux les présente,
Et vous met à l'abri d'une funeste erreur.
J'inventai ce miroir qui me fit quelque honneur.

Pour éviter les maladies des dents, et en arrêter plus promptement les effets, j'ai fait une application des lois de l'optique au perfectionnement de mon art, en inventant un miroir qui porte le nom, *Odontoscopique* (composé de deux mots grecs : *odos, odontos,* dent; *scopeo,* voir); il est d'une forme sémi-lunaire, supporté par une tige terminée par deux petites boules qui permettent de le porter dans la bouche, et de lui donner toutes sortes d'inclinaisons. En plaçant convenablement ce miroir, il donne la facilité de voir l'intérieur de la bouche, celui des dents et des arcades alvéolaires, ainsi que la mâchoire supérieure et celle inférieure.

Cet instrument, quoique très-simple, est nécessaire pour l'entretien des dents : tant pour les soins journaliers, parcequ'il met à même de les nettoyer parfaitement, que pour toutes les opérations buccales ; il fait distinguer les

plus petites taches, soit de tartre ou de carie qui peuvent se trouver à la partie interne des dents, et met à même d'éviter l'extraction d'une dent pour une autre.

Trop d'exemples l'ont prouvé dans l'art du dentiste.

J'ai terminé mon épisode par dire, — j'inventai ce miroir qui me fit quelque honneur, — j'aurai dû dire — beaucoup d'honneur, — puisqu'il intéressa tellement l'impératrice Joséphine, qu'elle voulût me connaître ; ce que j'appris par Madame Fistre épouse de l'Intendant de l'Empereur, et amie d'enfance de l'Impératrice. Aussitôt, je lui fis exécuter un miroir digne d'elle, que je lui dédiai, et je devins son Chirurgien-Dentiste ; alors l'Impératrice me consulta sur l'état de sa bouche : elle n'avait plus à la partie supérieure que les deux dents de sagesse, qui supportaient un râtelier beaucoup trop lourd, et qui menaçait d'entraîner les deux seules dents qui lui restaient (1). A l'inspection de sa bouche, je fus assez bien inspiré pour concevoir le moyen d'exécuter un râtelier cylindrique, qu'elle pouvait monter avec la clef de sa montre, et qui

(1) Je ne fais cet aveu que parcequ'elle n'est plus.

lui conserva les deux dents de support, en les raffermissant dans leur alvéole; l'Impératrice fut si reconnaissante de mes soins, qu'elle me mit en rapport avec l'Empereur, qui comme elle, me témoigna beaucoup d'intérêt.

J'étais depuis plusieurs années chirurgien-dentiste de la vieille et jeune garde impériale, et après avoir esthioménisé plusieurs dents à l'Impératrice en présence de Napoléon, auquel je fis la même opération, je fus nommé le chirurgien-dentiste-esthioménisateur des enfants de France, et de l'école Polytechnique, dans laquelle je fus assez heureux d'avoir pour collègues le docteur Chaussier qui était le médecin en chef, et le docteur Gau chirurgien-major, lesquels me firent nommer par l'Empereur, chirurgien-dentiste de l'hospice de l'Enfant Jésus sous M. Petibault médecin en chef.

Bien que la vie de Napoléon ainsi que son caractère, soient on ne peut mieux tracés par le docteur O'Meara et autres, je crois qu'il ne sera pas indifférent au lecteur de connaître à quel point cet homme qui embrassait de si grandes choses, savait descendre dans les plus petits détails pour ce qui pouvait être utile à l'espèce humaine; ce colloque se rapporte à mon sujet sur l'Esthioménie.

J'étais au château de la Malmaison, j'esthioménisais des dents à l'impératrice Josephine; « Monsieur Marmont, me dit Napoléon, au» jourd'hui, que l'on peut compter sur l'effi» cacité de l'Esthioménie pour arrêter les caries » des dents, ne seriez-vous pas flatté de ren» dre votre procédé universel, dans l'interêt » de la société?

Trop heureux, Sire, lui dis-je, si je pouvais sous vos auspices, etc. .....

« Hé bien, cinquante mille francs comptant, » six mille francs viagers, comme chirurgien» dentiste-esthioménisateur des enfants de Fran» ce, et la croix de la Légion d'Honneur, celà » vous va-t-il? (1) »

Je lui témoignai ma reconnaissance pour tant de bienveillance, et il me donna aussitôt un mot pour me présenter au Garde des Sceaux, auquel je portai mon procédé sous cachet; mais ma lettre me fut rendue dans le même état par suite de l'affaire de Waterloo!!!....

Je suis donc resté seul possesseur de mon secret.

Depuis nombre d'années l'Académie Royale de Médecine de Paris a arrêté qu'il serait im-

(1) Ce sont les propres paroles de Napoléon.

primé tous les cinq ans un *Almanach général de médecine pour la ville de Paris*, qui contiendrait par lettres alphabétiques les noms et demeures de ceux, qui auraient le droit d'exercer, soit comme docteurs en médecine, et en chirurgie, etc. etc. etc., dans lequel on relaterait tout ce que chacun aurait pu faire au perfectionnement de son art.

M'y trouvant compris, je ne crois pas indifférent au lecteur de rapporter ici ce qui me concerne, pages 369 et 370 du dernier almanach imprimé en 1833, lequel se trouve chez Just Rouvier, libraire, rue de l'École de Médecine N.° 8 (1) à Paris.

COPIE DE L'ARTICLE.

« Marmont Julien, chirurgien dentiste, bré» veté du gouverment français, le 10 décem» bre 1814. = Inventeur du miroir odontos» copique, pour éviter l'extraction d'une dent » pour une autre, année 1803. — Auteur de » l'Esthioménie, procédé qui arrête (sans do» leurs), la carie des dents, lorsqu'elle com» mence à se former (année 1807.) — Du

(1) M.r Marmont est propriétaire d'un de ces almanachs.

» réformateur, (pour redresser les dents des
» enfants); instrument déposé à l'arsenal de
» chirurgie de Paris (année 1814). — Des
» pinces pour resserrer les ressorts des dents
» artificielles sur les sujets (année 1817). —
» Du moyen de faire cuire les dents humaines,
» comme celles de porcelaine, pour détruire
» l'effet désagréable qu'éprouvent les personnes,
» qui portent des dents naturelles, et pour en
» prolonger la durée (1811). — Inventeur des
» dents à ressorts que l'on peut ôter et remettre
» soi-même (1811). — Du gaz pour enlever
» le vernis verdâtre qui se forme sur les dents,
» par les mauvaises exhalations qui s'émânent
» de l'estomac dans les digestions plus ou moins
» laborieuses, pour éviter d'user l'émail des
» dents par le frottement des instruments dont
» on abuse trop souvent dans l'art du dentiste
» (année 1817). — Auteur de l'odontotechnie,
» ou l'art du dentiste, poème didactique et
» descriptif en 4 chants, dédié aux dames
» (année 1825). — De l'étau buccal au mo-
» yen duquel on lime les dents, sans les ébran-
» ler ni les agacer (1833). »

Que je hais les *moi*, a dit Pythagore; je suis bien de son avis; mais comment toujours les éviter lorsqu'il s'agit dans l'intérêt de la so-

ciété, d'énumérer ce qu'on a pu imaginer au perfectionnement d'un art quelconque.

J'avouerai que ce qui me dédommage beaucoup, c'est la faculté de faire ressortir le mérite de mes confrères, par des citations très utiles, qui doivent servir à éclairer tout lecteur.

Aussi, je dirai comme le docteur Nauche, à la fin de l'Introduction de son ouvrage si favorablement connu sous le titre : *des maladies de l'uterus*;

« Il en est peu que je n'aye observées par » moi-même, j'ai rapporté les circonstances dans » lesquelles l'art a été utile, sans craindre de » citer celles, où il a été impuissant. Il est » moins important d'être taxé d'imprévoyance » ou d'impéritie, qu'il n'est dangereux de » tronquer les faits et de taire les résultats » défavorables. »

FIN.




PRIX : 2 FRANCS.